



CONSEIL DE L'EUROPE CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

22^e REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

« Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux »

Séville, Espagne
14-15 mars 2019

Discours de clôture

Mme Maguelonne DEJEANT-PONS, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe

Je remercie bien vivement le Ministère de la culture et du sport de l'Espagne, les autorités de la Région de l'Andalousie et la Ville de Séville, de leur coopération à l'occasion de la tenue de cette 22^e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, sur « Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux » à Séville, les 14-16 mars 2019.

Nous nous réjouissons de l'intérêt suscité cette Réunion, qui a rassemblé plus de 300 participants en provenance de 38 Etats, européens et non européens, montrant que le paysage est bien un point de rencontre, entre nationalités, disciplines et niveaux de compétence.

Le thème de l'eau, qu'elle soit douce, saumâtre ou marine, considéré en liaison avec le paysage, présente une importance fondamentale : l'eau dessine le paysage, l'eau est un bien vital pour l'être humain et les espèces, animales et végétales, l'eau est au cœur même des grands enjeux des droits de l'homme, de la démocratie et du développement durable.

Par ailleurs, avec leurs jeux de miroirs, leurs reflets et couleurs, translucides ou obscures, les paysages d'eau n'en finissent de nous faire émouvoir et de nous faire rêver, qu'il s'agisse des paysages d'étendues – des lacs et des étangs, des paysages de l'infini – des mers, des océans, des paysages en mouvement – des ruisseaux et des fleuves, des paysages impétueux – des geysers et cascades, des paysages subtils – des brumes et des vapeurs, des paysages tourbillonnants – des vagues et de l'écume, des paysages des abysses – des fonds des mers et des eaux douces, des paysages des neiges – des glaces et des icebergs.

La Convention européenne du paysage indique que « chaque Partie s'engage à accroître la sensibilisation de la société civile, des organisations privées et des autorités publiques à la valeur des paysages, à leur rôle et à leur transformation » (article 6, A).

Il apparaît que les sociétés deviennent plus concernées par les problématiques soulevées par le vocable de « paysage » et ceci pour diverses raisons, dont celles de la santé. La mobilisation des jeunes en faveur de la lutte contre les changements climatiques, qui se manifeste en ce jour, témoigne de l'intérêt tout particulier que les jeunes y attachent.

Le Conseil de l'Europe célébrera le 20 octobre 2019 sa troisième Journée internationale sur le paysage organisée dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention. Afin de donner suite à cette Réunion, un « message de Séville » pourrait être lancé pour cette occasion : « Prenez soin des paysages d'eau, participez ! » ; *“Take care of the water landscapes, participate!”*.

Alberto Cagnato a considéré que le paysage nous parlait et que nous ne l'entendions pas. Il est à souhaiter que ce message permette d'écouter le murmure de l'eau.

*